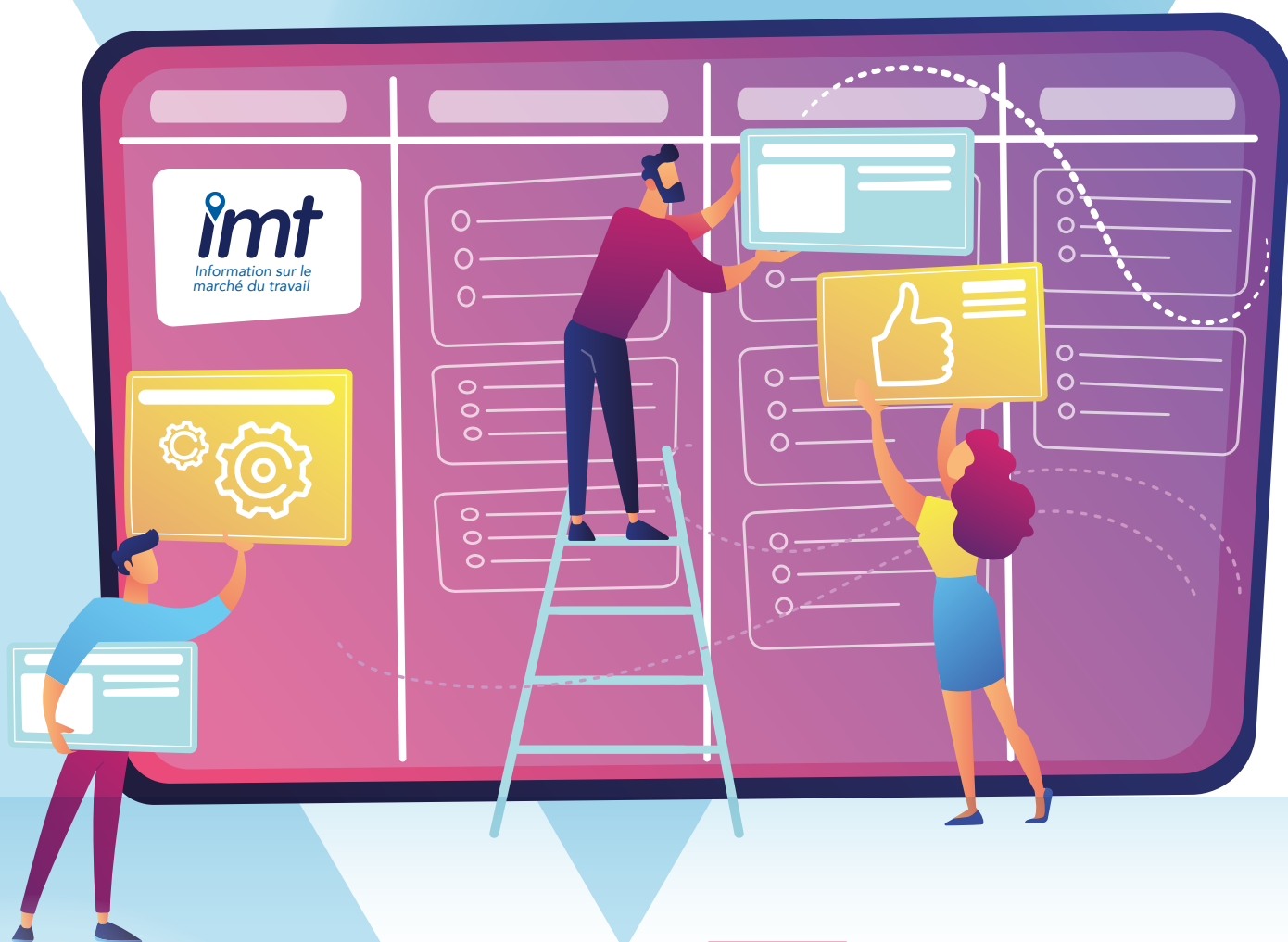
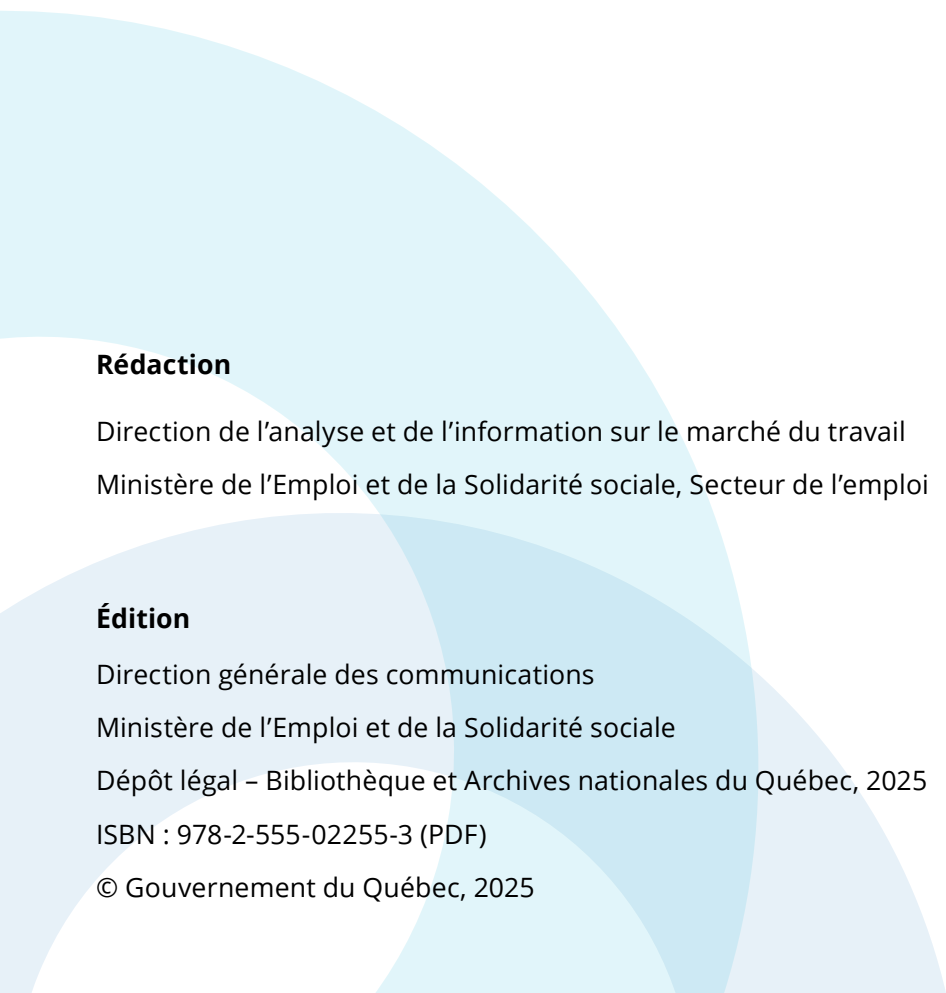


MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES



Bulletins mensuels,
trimestriels et annuels
sur le marché du travail au Québec



Rédaction

Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secteur de l'emploi

Édition

Direction générale des communications
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
ISBN : 978-2-555-02255-3 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2025

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

Bulletins mensuels, trimestriels et annuels
sur le marché du travail au Québec

1

La Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail du Secteur de l'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale produit des bulletins sur le marché du travail. Ce document présente des notes utiles aux lectrices et aux lecteurs à propos de la méthodologie, des sources de données et des concepts utilisés.

SOURCES DE DONNÉES

Les données sont adaptées de Statistique Canada, Enquête sur la population active. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada. Les données régionales désaisonnalisées sont produites par l'Institut de la statistique du Québec.

MISE EN GARDE MÉTHODOLOGIQUE AU SUJET DES ESTIMATIONS RÉGIONALES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les estimations régionales sur le marché du travail se distinguent à plusieurs égards des données canadiennes et québécoises sur l'emploi et le chômage diffusées mensuellement par Statistique Canada et tirées de l'Enquête sur la population active. Les estimations dont les médias font part mensuellement sont désaisonnalisées, ce qui veut dire qu'elles sont corrigées des variations saisonnières afin de rendre les données comparables à celles de n'importe quel autre mois de n'importe quelle année. Statistique Canada ne désaisonnalise pas les données régionales. Des estimations régionales désaisonnalisées sont cependant produites par l'Institut de la statistique du Québec.

De plus, les estimations régionales publiées sont des moyennes mobiles de trois mois. Ainsi, l'estimation du taux de chômage d'avril pour la région de la Chaudière-Appalaches constitue en réalité une estimation du taux de chômage moyen dans cette région pour les mois de février, de mars et d'avril. L'estimation pour le mois de mai correspondra au taux moyen des mois de mars, d'avril et de mai. Cette façon de faire a été adoptée par Statistique Canada en 1991 afin de réduire les fluctuations mensuelles des estimations régionales non désaisonnalisées occasionnées par la faible taille de l'échantillon à partir duquel elles sont produites.

Cependant, malgré l'établissement de moyennes mobiles de trois mois, les estimations régionales, désaisonnalisées ou pas, demeurent sujettes à des marges d'erreur élevées en raison de la faible taille de l'échantillon. Celle-ci, qui est de 11 174 ménages par mois (moyenne de juillet à décembre 2024) pour l'ensemble du Québec, varie, selon les régions, de la plus petite (235 ménages pour la région du Centre-du-Québec) à la plus grande (1 498 ménages dans la région de la Montérégie).

Méthodologie et source de données

Statistique Canada a estimé les marges d'erreur pour les régions du Québec à partir des estimations moyennes des données non désaisonnalisées de juillet à décembre 2024. La taille de l'échantillon correspond au nombre moyen de ménages ayant fait l'objet d'une enquête entre juillet et décembre 2024. Le calcul est basé sur la donnée mensuelle non désaisonnée pour les six derniers mois de 2024 (juillet à décembre), pour le Québec et pour les régions. Le fait de baser le calcul sur les données en moyennes mobiles de trois mois ou sur les données mensuelles mène sensiblement aux mêmes résultats et il est correct d'appliquer les intervalles de confiance présentés dans ce document aux moyennes mobiles de trois mois.

Selon ces estimations, comme on peut le voir dans le tableau qui suit, lorsque le taux de chômage non désaisonné estimé pour le Québec pour un semestre donné est de 5,4 %, la probabilité que le taux réel qu'on observerait si l'on recensait tous les ménages du Québec soit situé entre 5,3 % et 5,6 % est de 67 %. En augmentant à 90 % la probabilité que l'estimation soit comprise dans l'intervalle de confiance, les bornes inférieure et supérieure se situent respectivement à 5,2 % et à 5,7 %.

Pour les estimations régionales, la marge d'erreur s'accroît considérablement. Ainsi, une estimation du taux de chômage de 7,5 % pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine signifie que la probabilité que le taux de chômage de cette région soit situé entre 6,3 % et 8,6 % est de 67 %. L'intervalle de confiance à 67 % pour cette région dans ce cas-ci a donc une étendue de 2,2 points de pourcentage. À Montréal, où la taille de l'échantillon est plus importante, un taux estimé de 8,1 % se situe en réalité entre 7,6 % et 8,5 %, deux fois sur trois. L'étendue est donc beaucoup moins importante, soit de 0,9 point de pourcentage.

En raison de la marge d'erreur élevée pour ce qui est des estimations semestrielles régionales, celles-ci doivent être interprétées avec beaucoup de prudence. Il faut garder à l'esprit le fait qu'une variation d'une estimation dans un sens, si elle est inférieure à un niveau qui peut être expliqué par le coefficient de variation, peut en réalité cacher une variation en sens contraire.

Intervalles de confiance des estimations du taux de chômage moyen de juillet à décembre 2024

Province									
	Numéro d'identification	Taille de l'échantillon	Taux de chômage moyen*	Intervalle de confiance à 95 %		Intervalle de confiance à 90 %		Intervalle de confiance à 67 %	
				Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure
Québec	24	11 174	5,4	5,1	5,8	5,2	5,7	5,3	5,6

Régions métropolitaines de recensement (RMR)									
Région	Numéro d'identification	Taille de l'échantillon	Taux de chômage moyen*	Intervalle de confiance à 95 %		Intervalle de confiance à 90 %		Intervalle de confiance à 67 %	
				Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure
Saguenay	08	567	3,3	2,4	4,1	2,5	4,0	2,8	3,7
Québec	09	1 345	4,1	3,4	4,8	3,6	4,7	3,8	4,5
Trois-Rivières	11	730	4,9	3,9	5,9	4,0	5,7	4,4	5,4
Sherbrooke	10	693	6,0	4,7	7,2	4,9	7,0	5,3	6,6
Drummondville	13	69	5,2	2,5	7,8	2,9	7,4	3,8	6,5
Montréal	16	3 169	6,4	5,9	7,0	6,0	6,9	6,2	6,7
Gatineau	17	1 067	6,4	5,3	7,4	5,5	7,3	5,9	6,9

Régions économiques (RÉ)									
Région	Numéro d'identification	Taille de l'échantillon	Taux de chômage moyen*	Intervalle de confiance à 95 %		Intervalle de confiance à 90 %		Intervalle de confiance à 67 %	
				Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	410	300	7,5	5,2	9,7	5,6	9,3	6,3	8,6
Bas-Saint-Laurent	415	316	4,1	2,3	6,0	2,6	5,7	3,2	5,0
Québec	420	1 215	4,4	3,6	5,2	3,8	5,1	4,0	4,8
Chaudière-Appalaches	425	961	2,5	1,8	3,2	1,9	3,1	2,2	2,9
Estrie	430	932	4,1	3,3	4,9	3,4	4,8	3,7	4,5
Centre-du-Québec	433	235	4,3	2,3	6,3	2,6	6,0	3,3	5,3
Montérégie	435	1 498	4,5	3,8	5,3	3,9	5,2	4,2	4,9
Montréal	440	1 122	8,1	7,1	9,0	7,3	8,8	7,6	8,5
Laval	445	829	5,9	5,1	6,6	5,2	6,5	5,5	6,3
Lanaudière	450	236	5,9	4,3	7,4	4,6	7,2	5,1	6,6
Laurentides	455	352	4,0	2,8	5,1	2,9	5,0	3,4	4,5
Outaouais	460	1 162	6,1	5,1	7,0	5,2	6,9	5,6	6,5
Abitibi-Témiscamingue	465	331	3,6	2,5	4,7	2,7	4,5	3,1	4,2
Mauricie	470	732	4,8	3,5	6,1	3,7	5,9	4,2	5,5
Saguenay–Lac-Saint-Jean	475	713	3,2	2,5	3,9	2,6	3,8	2,8	3,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	480/490	242	3,6	2,3	4,9	2,5	4,7	2,9	4,2

* Selon les mois individuels.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale.

GLOSSAIRE

INDICATEURS ET VARIABLES

Chômage

Nombre de personnes disponibles pour travailler au cours de la semaine de référence et qui ont activement cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes, ont été mises à pied temporairement, ou encore, n'ont pas cherché un emploi, mais devaient en commencer un au cours des quatre prochaines semaines.

Emploi

Nombre de personnes qui occupaient un emploi au cours de la semaine de référence, soit celles qui ont occupé un emploi quelconque contre rémunération ou bénéfice, ou celles qui avaient un emploi, mais étaient absentes du travail. Cela inclut les employés et les travailleurs autonomes.

L'emploi selon les régions est basé sur le lieu de résidence de la personne, et non sur le lieu de travail.

Emploi à temps plein

Nombre de personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal (ou unique emploi).

Emploi à temps partiel

Nombre de personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal.

Heures hebdomadaires effectivement travaillées

Nombre d'heures effectivement travaillées au cours de la semaine de référence, rémunérées ou non, ce qui tient compte des heures d'absence ou des heures supplémentaires. Ces heures tiennent compte aussi des diminutions ou des augmentations temporaires des heures de travail (par exemple, heures perdues en raison de maladie, vacances ou jours fériés, ou heures supplémentaires).

Médiane

Donnée qui sépare une population en deux : une moitié se situe au-dessus et l'autre moitié, en dessous.

Population en âge de travailler (15 ans et plus)

Nombre de personnes dans la population civile âgée de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve.

Population active

Nombre de personnes de 15 ans et plus en emploi ou en chômage au cours de la semaine de référence.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population en âge de travailler. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler occupe un emploi ou est à la recherche d'un emploi.

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active}}{\text{Population}} \times 100$$

Taux d'emploi

Emploi exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Personnes en emploi}}{\text{Population}} \times 100$$

Taux de chômage

Chômage exprimé en pourcentage de la population active.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

Taux de chômage de longue durée

Chômage de 27 semaines ou plus, ou encore, de 52 semaines ou plus, exprimé en pourcentage de la population active. Exclut les personnes pour lesquelles la durée en chômage est inconnue.

